

**Commune de LIGINIAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal en date du 19 juillet 2024 à 20h00 selon convocation en date du 15 juillet 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2024-042 : Subvention à 2 associations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une subvention de 200 euros avait été prévue pour l'association « Soutenir la Santé Emotionnelle en Entreprise ». Cependant cette dernière a été dissoute. Il propose donc de verser les 200 euros à une autre association.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Décident de verser 100 euros à l'association USSEL ACCUEIL SOLIDARITE ;
- Décident de verser 100 euros à l'association CHAMPS D'ETOILES ;

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 19 juillet 2024.

Au registre sont les signatures



Envoyé en préfecture le 23/07/2024

Reçu en préfecture le 23/07/2024

Publié le 23/07/2024



ID : 019-211911300-20240719-DCM2024042-DE